Image not found or type unknown

Pret d'argent a une ex amie pour intervention mammaire

Par **stephane66**, le **23/02/2015** à **00:28**

bonsoir,j'ai aidé mon ex concubine a financer un chirurgien pour une intervention mammaire,je n'ai pas reconnaissance de dette mais j'ai recupéré la facture du chirurgien a son nom mentionnant paiement effectué par cheque de mon nom propre + le talon du cheque...elle a éffectuer 3 petit versements et plus rien que puis je faire?elle a demenager sans me prevenir sans donner de nouvelles comment puis avoir son adresse a part la poste avec un suivi courier...dois je faire intervenir un huissier ou procedure juridique?et le cout ?merci

Par **Visiteur**, le **23/02/2015** à **08:37**

Bonjour,
peu de chances que cela aboutisse ou alors après combien de temps ? de dépense d'énergie et d'argent ? Pas sur que cela vaille le coup !

Par **domat**, le **23/02/2015** à **09:35**

bjr,
les preuves du paiement prouve simplement le transfert d'argent mais cela ne précise pas si c'était un don ou un prêt.
cdt

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés